

# STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT SOCIAL ET SUBVENTIONNÉ

## 10 ACTIONS MISES DE L'AVANT

### ACTION 1: OCTROI D'UN CRÉDIT DE TAXES EN GUISE DE CONTRIBUTION MUNICIPALE

- ✓ Permettre l'octroi d'un crédit de taxes en guise de contribution municipale pour les projets réalisés dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

### ACTION 2: ACQUISITION, RÉNOVATION ET RÉAFFECTATION D'IMMEUBLES LOCATIFS

- ✓ Accroître la disponibilité des logements à coût abordable dans les secteurs centraux, notamment à proximité des grands axes routiers et dans les secteurs assujettis à un plan particulier d'urbanisme.

### ACTION 3: INCLUSION DE LOGEMENTS À COÛT ABORDABLE DANS LES PROJETS DOMICILIAIRES DE GRANDE ENVERGURE

- ✓ Impliquer le marché immobilier privé dans le financement et le développement du logement abordable.

### ACTION 4: CONSTRUCTION DE LOGEMENTS À COÛT ABORDABLE ET DE QUALITÉ

- ✓ Accroître la disponibilité des logements abordables selon les besoins identifiés et les avantages offerts au territoire d'accueil.

### ACTION 5: AUGMENTATION DU NOMBRE D'UNITÉS DU PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (PSL) DU MARCHÉ PRIVÉ

- ✓ Obtenir annuellement de la Société d'habitation du Québec (SHQ) un minimum de 25 unités PSL du marché privé pour les 10 prochaines années.

### ACTION 6: RÉNOVATION ET ACCRÉDITATION DES MAISONS DE CHAMBRES PRIVÉES OU PUBLIQUES

- ✓ Assurer l'offre, la sécurité et la salubrité des maisons de chambres.

### ACTION 7: CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE REGROUPANT L'OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ET ABORDABLES

- ✓ Offrir sur une même plateforme l'ensemble de l'offre en logements abordables sur le territoire, incluant l'OMH, les organismes, les coopératives et le réseau privé bénéficiant du PSL.

### ACTION 8: IMPLANTATION D'UN BUREAU DE PLACEMENT EN COLOCATION OFFRANT UN SERVICE DE JUMELAGE

- ✓ Concevoir un système de jumelage des locataires pour l'attribution des logements ou des chambres.

### ACTION 9: DÉVELOPPEMENT D'OUTILS D'ANALYSE DES PROJETS BASÉS SUR DES CRITÈRES COMMUNS ET COMPLÉMENTAIRES

- ✓ Faciliter l'analyse des projets déposés par l'ensemble des directions concernées (urbanisme, infrastructures, environnement, transport, communautaire, sécurité publique, etc.).

### ACTION 10: ÉVALUATION PAR SECTEUR DU TYPE D'UNITÉ DE LOGEMENT ABORDABLE REQUIS POUR CHAQUE CLIENTÈLE ET DU NOMBRE D'UNITÉS À DÉVELOPPER

- ✓ Évaluer les besoins des clientèles en situation de vulnérabilité sociale ou matérielle, par quartier et par groupe-cible et déterminer le meilleur moyen d'y répondre.